

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 mai 2018

Date de la convocation : 15/05/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient présents:

M. Thierry KOVACS, Président,
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN,
M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD,
M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA,
M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN,
Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain
LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS,
M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René
PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Adrien
RUBAGOTTI, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES,
Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : M. Manuel BELMONTE à M. Frédéric BELMONTE, M. Bernard CATELON à
M. Sylvain LAIGNEL, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Thérèse
COROMPT à Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à
Mme Maryline SILVESTRE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. René PASINI, M. Daniel PARAIRE à
M. Bernard LINAGE, M. Jacques THOIZET à M. Jean-François MERLE.

Absents : M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, Mme Hermine PRIVAS, M. Thierry QUINTARD.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **ENVIRONNEMENT** – Biodiversité : subvention exceptionnelle au Centre d'Observation de
la Nature de l'Île du Beurre pour l'organisation des 30 ans de l'Île du Beurre

Rapporteur : Michel THOMMES

NOTE DE SYNTHÈSE

Le site de l'Île du Beurre est composé de milieux naturels propices au maintien d'une faune et d'une flore remarquables. Le Castor d'Europe et le Héron cendré en sont les espèces emblématiques, sans compter l'Epipactis fibri, une orchidée découverte sur le site en 1992.

Depuis 30 ans, le Centre d'observation de la nature de l'Île du Beurre œuvre pour la préservation, la connaissance et la mise en valeur de ce site d'exception sur les bords du fleuve. Il s'attache aussi à le faire découvrir et comprendre auprès de tous les publics. Alors que l'Île du Beurre n'était connue, au départ, que de quelques passionnés, elle est aujourd'hui l'un des sites les plus fréquentés du Département du Rhône.

En 2018, l'association fête son 30ème anniversaire. Cette manifestation "30 ans de l'Île du Beurre" se donne pour objectifs de mobiliser les publics, développer la notoriété du site, valoriser le territoire et susciter l'implication citoyenne autour du patrimoine naturel et du fleuve Rhône.

Cet anniversaire s'organise autour de 3 axes :

- Un programme d'animations inédites "spécial 30 ans", pour le grand public, d'avril à novembre 2018 (24 dates de prévues) : soirées, jeu de piste, sorties canoë "vue du fleuve", découvertes de sites.
- Un temps fort du 3 au 9 septembre incluant des conférences, des projections-débats, l'inauguration d'aménagements pédagogiques, des stands de partenaires et des animations grand public.
- Un volet communication et valorisation des 30 ans de l'association : création d'une exposition photo sur bâche, d'un jeu grand format, de support (plaquettes, vidéos...) mettant en valeur le territoire et les actions de l'association.

Dans le cadre de son action en faveur de la préservation et de la valorisation de la biodiversité, Vienne Condrieu Agglomération souhaite soutenir l'association à hauteur de 5 000 euros pour l'organisation de cette manifestation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Bureau Communautaire du 24 avril 2018,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** (Pascal GERIN ne participe pas au vote)

APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5 000 euros au Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre pour l'organisation de la manifestation "30 ans de l'Île du Beurre"

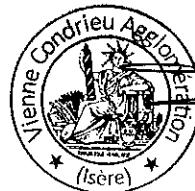
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget service Environnement -Nature, fonction 830, nature 6574, antenne 3800.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 22 mai 2018

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le et a été publiée le

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS